



GUIDE DU CCAS

Centre communal d'action sociale

Chères Logeaises, chers Logeois,

Le **CCAS**, Centre Communal d'Action Sociale, est une instance essentielle de la commune, en charge de venir en aide aux populations en difficultés, mais aussi de proposer des animations ouvertes à tous les seniors.

Composé d'élus municipaux et de logeois bénévoles souhaitant s'investir pour les autres, il est surtout un lieu d'expression de la solidarité, de l'écoute, de la convivialité, du vivre ensemble dans ce qu'il a de plus attentif à ceux qui en ont besoin.

Que vous soyez face à des difficultés passagères ou installées dans la durée, que vous ayez besoin d'accompagnement au quotidien, d'aide financière ou simplement d'échanges et de partage, ce guide est pour vous !

Vous y retrouverez les différentes actions déployées aux Loges-en-Josas, un village où la notion de communauté solidaire est cultivée au quotidien. Nos moyens ne sont pas immenses mais c'est toujours avec bienveillance et discrétion que vous serez reçus et écoutés. Ensemble, nous chercherons les meilleures solutions possibles.

Alors pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à pousser la porte, à prendre rendez-vous, nous serons toujours heureux de vous rencontrer et de vous rendre service.

Bonne lecture à tous et à bientôt !

Caroline DOUCERAIN, Maire des Loges-en-Josas
et Présidente du CCAS

Arlette PEYTOUR, Vice Présidente du CCAS

Et l'ensemble de l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale

Sommaire

LE CCAS AU QUOTIDIEN 4

Aide-ménagère à domicile	4
Accompagnement pour vos courses	5
Téléassistance	5
Accompagnement des personnes âgées isolées	6
Plan d'urgence	6
Aide administrative et en ligne	6
Assistante sociale	7
Le Pôle Autonomie Territorial	7
Caisses de retraites	7
Service de soins infirmiers à domicile	8

LES AIDES FINANCIÈRES DU CCAS 8

Allocation énergie	8
Loisirs des enfants	9
Aide aux voyages scolaires	9
Dispositif eau solidaire	9
Aide personnelle.	9

LES ANIMATIONS DU CCAS 10

Les mardis après-midi jeux / goûter	10
Gymnastique douce pour tous	10
La « Semaine Bleue »	11
Le repas de Madame le Maire	11
La Marche	11

MEMBRES DU CCAS 12

LE CCAS AU QUOTIDIEN

*Aide-ménagère à domicile**

Le CCAS a mis en place un service d'aide-ménagères, destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés pour effectuer certaines tâches de la vie quotidienne : ménage, lessive, repassage ...



► BÉNÉFICIAIRES

Le service s'adresse :

- ✓ aux personnes de **+ de 60 ans** sur présentation d'un certificat exigible uniquement de 60 à 70 ans.
- ✓ aux personnes **momentanément en difficulté** sur présentation d'un certificat médical, après étude des besoins et dans la mesure des disponibilités du service.

► ORGANISATION

Les aides ménagères effectuent des vacations au domicile des personnes les lundi, mardi, jeudi, vendredi aux heures ouvrables, sauf les jours fériés.

Les jours et horaires d'intervention sont convenus entre le service et le bénéficiaire, en fonction des possibilités du service.

Les personnes sont averties de tout changement par courrier, par e-mail ou par téléphone.

Le service est mis en place après une visite à domicile.

Une priorité est donnée aux personnes seules aux ressources limitées.

* Ce service ne doit pas être confondu avec les soins proposés par une auxiliaire de vie (toilette...).

► FACTURATION

Les factures sont émises par le CCAS, tous les mois, à la charge des bénéficiaires .

Accompagnement pour vos courses

Le vendredi matin pour se rendre à Intermarché (Buc)

Un agent du service CCAS accompagne, avec le véhicule de la commune, dans la mesure des places disponibles, les aînés ou toute personne rencontrant temporairement des difficultés de déplacement.



Téléassistance

Un terminal de téléassistance installé à domicile permet, à partir d'une simple pression sur un déclencheur portatif étanche (médaillon ou montre), d'entrer en contact avec une centrale d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort.

Le médaillon ou la montre ont une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces de votre domicile ou de son environnement immédiat (cour, jardin...).

► PERSONNES CONCERNÉES

- ✓ personnes âgées de **60 ans et +**
- ✓ personnes **handicapées**
- ✓ personnes **sortant d'une hospitalisation**

Prise en charge financière par le conseil départemental et le CCAS.

Une extension payante à la charge de l'abonné permet une localisation à l'extérieur de son domicile et/ou un déclenchement systématique en cas de chute de la personne.

Pour la mise en place du service, contactez le CCAS au 01 39 07 16 73.

LE CCAS AU QUOTIDIEN

*Accompagnement des personnes âgées isolées
Pour lutter contre la solitude*

❖ OPÉRATIONS YES

Pour bénéficier de ce service :

yesplus@yvelines.fr

❖ CROIX ROUGE

TEL 0 800 858 858



CROIX-ROUGE ENSEMBLES
YVELINES +



Plan d'urgence (canicule, froid, épidémie)

Vous êtes une personne âgée de + 60 ans .ou une personne fragile.

Inscrivez-vous par le biais du formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie, pour bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



Aide administrative et en ligne

Permanence en mairie le mardi de 9 H à 12 H toutes les deux semaines.

Inscrivez vous en ligne sur la boîte du CCAS ou sur la fiche accueil en mairie.

MISE À DISPOSITION PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES ET CAISSES DE RETRAITES

Assistante sociale

Les services sociaux ont pour but de vous aider si vous rencontrez des problèmes financiers ou de logement.

N'hésitez pas à les contacter sans attendre que votre situation ne se dégrade trop.



Secteur d'Action Sociale - Tél. 01 30 836 836

50 Rue Remilly 78000 VERSAILLES

Aides à l'autonomie **Cerfa 16301* 01**

- *Pôle Autonomie Territorial (PAT)*

Le Pôle Autonomie Territorial, centre d'information et de coordination mis en place par le Conseil Départemental, s'adresse aux personnes de + de 60 ans.

Il a pour but d'organiser ou d'aider au maintien à domicile des personnes âgées en effectuant une évaluation des besoins, en les orientant vers des professionnels et en les informant sur les aides financières possibles.

Pôle Autonomie Territorial - Tél : 0 801 801 100

18 avenue Dutartre 78150 LE CHESNAY -ROCQUENCOURT
grandversailles@mda.yvelines.fr

- *Caisses de retraites*

Contactez votre caisse de retraite ou le numéro 0 971 090 971 qui pourra vous accorder des aides .

LE CCAS AU QUOTIDIEN

Service de soins infirmiers à domicile

S.S.I.A.D

Auxiliaires de vie

Repas à domicile

Aide aux aidants

Sport pour tous



Contactez le CCAS.

LES AIDES FINANCIÈRES DU CCAS



Le CCAS propose également des aides aux personnes à faibles revenus. Pour toutes ces aides, un dossier est à remplir et à remettre en mairie pour passage en commission.

Pour préserver la confidentialité des échanges, nous vous recevons sur rendez-vous, si besoin.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous, soit à l'accueil de la Mairie, soit par mail à l'adresse : ccas@mairieleslogesenjosas.fr

► ALLOCATION ÉNERGIE

Une aide au paiement des factures d'énergie peut être attribuée pour un coefficient familial inférieur à 1150€ pour les personnes âgées ou 940€ pour les familles.

► LOISIRS DES ENFANTS

Les familles dont le quotient familial est inférieur à 1150 € peuvent recevoir une aide pour financer une activité sportive, culturelle, ou de loisirs (par exemple, fréquentation de l'ALSH « l'Arbre à souhaits » vacances).



► AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES

Formulaire à adresser en mairie.



► DISPOSITIF EAU SOLIDAIRE

Le contrat de délégation de service public du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) prévoit une enveloppe pour financer le programme Eau Solidaire. Vous pouvez solliciter cette aide si vous rencontrez des difficultés financières ou avez de faibles revenus.

► AIDE PERSONNELLE

En cas de difficultés passagères ou pour faire face à un événement imprévu, une demande d'aide peut être formulée par l'assistante sociale de secteur auprès du CCAS de la commune, nous pouvons étudier directement votre dossier les dossiers seront examinés lors d'une réunion du conseil d'administration qui prendra la décision.

► AUTRES AIDES POSSIBLES

N'oubliez pas que vos mutuelles et vos caisses de retraite proposent une large gamme d'aides de toutes sortes.

N'hésitez pas à prendre contact !

LES ANIMATIONS DU CCAS

Les mardis après-midi jeux / goûter

- **LIEU** **12 rue de Buc, salle intergénérationnelle
Bois de la Garenne**

Les seniors qui souhaitent échanger , partager ou pratiquer un jeu de société, pétanque, billard hollandais, sont accueillis les mardis après-midi de 14h30 à 17h par les membres du CCAS.

Les autres mardis vous serez accueillis par Meité de 14 h à 16h, sauf pendant les vacances scolaires.

Planning disponible à l'accueil.

Gymnastique douce pour tous

Ces séances permettent d'entretenir la santé, d'améliorer sa condition physique et de conserver le plus longtemps possible son équilibre.

- **JOUR** **Tous les lundis de 16h30 à 17h30**
(sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés)

Début des cours : **lundi 14 septembre 2026**

- **LIEU** **Salle d'activités, 1 rue des Haies**

- **TARIF** Cotisation 2026-2027 :

- ✓ **110 €** pour les Logeois
- ✓ **160 €** pour les personnes hors commune

Marche

Ces sorties permettent d'entretenir la santé, de créer du lien.

- **JOUR** Tous les mercredis
départ à 10h pour la marche dynamique (bons marcheurs) départ à 14h pour la marche détente
- **LIEU** Espace Denise Potier, 2 rue de la Poste

Autres animations

D'autres activités vous sont proposées par les associations dans le guide pratique de la commune Les Loges-en-Josas, ou par message.

La « Semaine Bleue »

Organisée chaque année en octobre, "la Semaine Bleue" est un événement national dédié aux retraités et personnes âgées. Des manifestations locales tournées vers les seniors ont lieu dans toute la France, représentant à la fois un moment privilégié d'échanges intergénérationnels et de vie associative. Le CCAS vous propose un programme d'animations spécifiques pour cette Semaine Bleue.

Le repas de Madame le Maire

Chaque année, le traditionnel repas de Madame le Maire propose aux personnes de 70 ans et + de se retrouver pour partager un moment de convivialité. Un panier gourmand est proposé à ceux qui ne peuvent participer à cette journée.

Pour les modalités d'inscription et d'organisation, chaque participant est contacté par courrier.

MEMBRES DU CCAS

Caroline DOUCERAIN, Présidente
Arlette PEYTOUR, Vice-présidente

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Kahina ANDRADE
Marjolaine De LECLUSE
Xavier MAE
Nicole MARCHAIS
Sylvie PERRAUD

MEMBRES NOMMÉS

Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ
Jean-Claude GILARDI
Catherine KOKOREFF
Salla MOREAU
Marie-Claire ROCUET (Secours Catholique)
Elsa THOMA

Pour toute question d'aide à caractère social,
ou d'activité
vous pouvez contacter la Mairie au **01 39 07 16 73**
ou par courriel à l'adresse :
ccas@mairieleslogesenjosas.fr